



Maison de l'Europe de Paris



■ Renouvellement institutionnel de l'Union européenne : bilan et perspectives

Les élections européennes de 2019 sonnaient en mai dernier le début d'un renouvellement institutionnel important au sein de l'Union européenne (UE). Alors que ce processus est toujours en cours, notamment au sein de la Commission européenne, les défis et enjeux auxquels devront répondre les nouvelles institutions se bousculent déjà.

Parlement, Commission, Conseil européen, Banque centrale européenne (BCE), ces institutions ont toutes changé de visage au cours de l'année. Au printemps dernier, les élections européennes avaient en effet lancé le début d'un renouvellement complet du paysage institutionnel européen.

Généralement boudées par les électeurs, ces élections avaient suscité beaucoup d'inquiétudes. Depuis le premier scrutin au suffrage universel direct du Parlement européen en 1979, le taux de participation n'avait fait que baisser. De 61,99% en 1979, il était de 42,61% en 2014.

Taux de participation en hausse

Les élections de 2019 ont pourtant déjoué tous les pronostics et renversé la tendance puisqu'elles enregistrent le meilleur taux de participation (51%) observé depuis 20 ans. « *Nous avons eu une bonne surprise : le taux de participation le plus élevé depuis 20 ans dans tous les pays européens alors même que les élections européennes sont souvent boycottées par les médias* », faisait remarquer Baudouin Baudru, chef de la Représentation de la Commission européenne en France*. « *On a vu des centaines de milliers de jeunes sortir dans la rue pour le climat. Ces enjeux ont fait écho dans la campagne des européennes et ont permis de mobiliser l'électorat* », expliquait-il.

De nouveaux rapports de force politiques dans l'hémicycle ?

Le taux de participation n'a pas été la seule inquiétude à graviter autour de l'élection des nouveaux parlementaires. L'avancée des partis populistes au sein de l'hémicycle européen faisait également partie des inquiétudes. Alors qu'au sein de l'UE des forces populistes nationalistes sont au pouvoir, comme en Hongrie ou en Pologne où elles menacent l'Etat de droit et les fondements de la construction européenne, un raz de marée populiste venant des deux bords politiques était craint.

Que nenni. Loin d'être un tsunami, la progression de l'extrême-droite est somme toute assez limitée. «

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.

29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85

www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu

📍 Maison de l'Europe de Paris 📧 @MdEuropeParis



Maison de l'Europe de Paris

Elle n'aura aucun impact sur le fonctionnement du Parlement. Ce n'est qu'un coup dans l'eau entérinait Baudouin Baudru.

Le chef de la Représentation de la Commission en France précise enfin qu'après le départ des Britanniques, le nombre de députés eurosceptiques va encore diminuer : « *Après le Brexit, le parti de Nigel Farage va quitter le Parlement européen ce qui va libérer des sièges pour les autres pays et diminuer les anti-européens* ».

A l'issue du scrutin, les deux forces traditionnelles, le PPE et le S&D, se sont maintenues mais perdent pour la première fois depuis plus de vingt ans la majorité dont ils disposaient à eux deux. Parallèlement, de nouvelles forces ont émergé, comme le groupe politique formé par les « *Verts/ALE* » ou encore « *Renew Europe* » dont fait partie LREM. C'est donc un Parlement transformé et à la composition sensiblement différente qui est entré en fonction en juillet dernier.

A la même période, les chefs d'Etat et de gouvernement des 28 Etats membres se réunissaient afin de façonner une bonne partie du nouveau paysage institutionnel de l'UE. Le 2 juillet, ils s'étaient finalement mis d'accord sur la désignation des candidats nommés aux plus hautes fonctions européennes, les « *Top jobs* ».

Tour d'horizon des « *Top jobs* »

Et c'est une femme qui, pour la première fois, devrait prendre la tête de la Commission européenne le premier décembre prochain. Approuvée par le Parlement européen avec une courte majorité en juillet dernier, Ursula von der Leyen, ancienne ministre de la défense allemande, devait originellement succéder à Jean-Claude Juncker dès le premier novembre dernier. Le rejet par les députés européens de trois de ses commissaires a cependant repoussé le vote d'approbation de l'ensemble du collège à la fin du mois de novembre.

Le Conseil européen a également porté sur une femme à la tête de la Banque centrale européenne, une première. La Française Christine Lagarde, ancienne directrice générale du FMI, est en effet devenue présidente de l'institution bancaire européenne pour un mandat de 8 ans le 1er novembre 2019.

L'espagnol Josep Borrel devrait lui accéder à la fonction de Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité pour un mandat de cinq ans.

Charles Michel, l'ancien Premier ministre belge a été élu à la majorité qualifiée des 28 Etats membres au poste de président du Conseil européen, pour deux ans et demi.

Enfin, c'est David Sassoli qui a été élu Président du Parlement européen à la majorité absolue pour une

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
f Maison de l'Europe de Paris @MdEuropeParis



Maison de l'Europe de Paris

durée de deux ans et demi.

Trois commissaires européens rejetés : vers une crise institutionnelle ?

Si la désignation d'Ursula von der Leyen a bien été approuvée par les parlementaires européens, son entrée en fonction le premier décembre prochain dépend toujours de l'approbation de l'ensemble du collège des commissaires par les parlementaires. La Hongrie, la France et la Roumanie ayant vu leur commissaire désigné rejeté par le Parlement, les trois Etats membres ont dû proposer chacun un nouveau nom.

Après l'échec de la candidature française de Sylvie Goulard, Emmanuel Macron a proposé Thierry Breton, personnalité acceptée par Madame von der Leyen. Les nouveaux candidats français, roumains et hongrois devraient passer devant les députés européens à la mi-novembre. S'ils ne sont pas à nouveau rejetés, le vote d'approbation de l'ensemble du collège des commissaires aura lieu le 26 ou 27 novembre pour une prise de fonction de la Commission européenne le premier décembre. Pour Monsieur Baudru, « *Il n'y a pas de crise institutionnelle, sauf à compter que la Commission européenne dans son ensemble ne soit pas validée par le Parlement européen.* »

S'ajoutant à ces incertitudes et agitations, le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne a été reporté une nouvelle fois pour l'année 2020. Si les Britanniques ne partaient pas avant la formation de la nouvelle Commission, ces derniers devraient à leur tour proposer un candidat temporaire. L'actuel commissaire européen britannique Julian King rattaché à la sécurité de l'UE pourrait être leur candidat.

Quelles sont les six priorités de la nouvelle Commission européenne ?

Même si elle n'est pas encore officiellement entrée en fonction, la Commission Ursula von der Leyen a déjà annoncé les priorités de sa mandature. Dans son [programme pour l'Europe](#) « *Une Union plus ambitieuse* », six priorités ont été évoquées : un pacte vert pour l'Europe, une économie au service des personnes, une Europe adaptée à l'ère du numérique, protéger notre mode de vie européen, une Europe plus forte sur la scène internationale et un nouvel élan pour la démocratie européenne.

La première des priorités est donc la lutte contre le changement climatique qui s'articulerait autour d'un pacte vert pour l'Europe appelé également « *Green Deal* » et avec pour objectifs d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, de réduire des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 50% d'ici à 2030 ou encore de créer une Banque du climat avec un plan d'investissement de 1 000 milliards d'euros.

Le portefeuille « *Protéger notre mode de vie européen* » rattaché notamment aux questions migratoires avait lui suscité d'intenses débats au sein du Parlement européen. L'opposition craignait que ce choix d'intitulé serve les idées et les valeurs des partis politiques populistes nationalistes.

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.

29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85

www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu

📍 Maison de l'Europe de Paris 📞 @MdEuropeParis



Maison de l'Europe de Paris

Margaritis Schinas, le commissaire grec rattaché, a cependant su convaincre les députés européens lors de son audition, même si bon nombre de voix s'élevait en faveur d'un changement de nom. « *Sur la protection de notre mode de vie européen, ce n'est pas une fermeture complète de nos frontières et à ce qui se passe à l'extérieur. Margaritis Schinas a fait ses preuves en audition et a d'ailleurs été validé par le Parlement européen* » rappelait Baudouin Baudru.

Pour apporter un « *nouvel élan pour la démocratie européenne* », Ursula von der Leyen prévoit d'organiser « *une conférence sur l'avenir de l'Europe* » qui s'étalerait sur deux ans à partir de 2020. « *Cela risque de faire répétition en France avec les consultations citoyennes sur l'Europe qu'il y a eu avant les élections. Il faut dire aux gens ce qui va advenir à la suite de ces conférences* » commentait Baudouin Baudru. Il poursuit « *Il faut commencer par la fin : expliquer comment l'UE doit évoluer, montrer que les voix comptent.* »

*La Maison de l'Europe de Paris a reçu Baudouin Baudru, chef de la Représentation de la Commission européenne en France lors d'une conférence portant sur « *L'Union européenne après son renouvellement institutionnel* », organisée dans le cadre de son « *Cycle Rencontre du Mois* » le 14 octobre 2019. Les citations de cet article ont été récoltées à cette occasion.

Article rédigé par le Centre d'Information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié le 13/11/2019 par Voix d'Europe.

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
f Maison de l'Europe de Paris @MdEuropeParis